



**Ville d'Anglet
Mise en place de la
démarche « zéro phyto »**



> En chiffres

68 ha d'espaces verts

3 cimetières

22,5 ha de plaines sportives

220 km de voirie

62 agents en charge de leur entretien

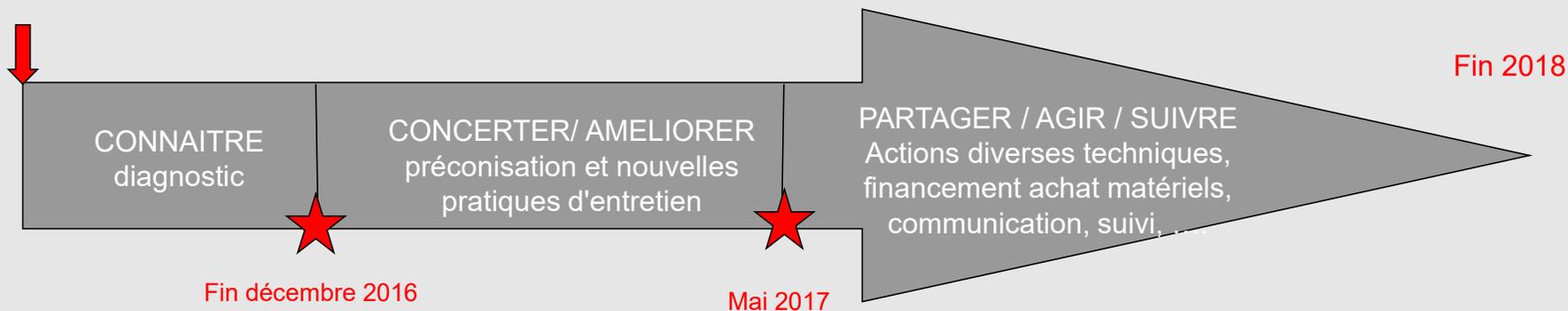
40 000 habitants à ce jour...



Méthodologie du plan de gestion Zéro Phyto

Bureau d'études TERRITORI retenu pour accompagner la Commune (15 k€). Participation de l'AEAG jusqu'à 70 % des dépenses

Début du travail :
novembre 2016



+ de 2 ans de démarche



PHASE 1 : Axe connaître

Diagnostic des pratiques

1,5 mois



PHASE 1 : CONNAITRE

A partir des réflexions communales et des actions déjà mises en place sur Anglet depuis 2012 :

→ Zéro phyto déjà à 60 % dans les espaces verts et Protection Biologique Intégrée dans les serres municipales.

Depuis 2012, la quantité de produits phytosanitaires a été réduite de plus de 80% par les services communaux. Aujourd'hui leur utilisation est ciblée sur des endroits stratégiques ou difficiles d'entretien.

Nom du service	Voiries (nettoie- ment, Fauchage, BIR)	Espaces verts- Cimetières	Stades	Total
Consommation de produits phytosanitaires en 2012	400 L	60 L	44 L+1.6kg (fongicide)	504 L +1.6kg
Consommation de produits phytosanitaires en 2016	70 L	17 L	7.5 L+750g (fongicide)	94.5 L + 750g

Carte typologie des espaces à entretenir

Des améliorations à faire...



20 m



ETAT DES LIEUX DES PRATIQUES DE
DESHERBAGE DU CIMETIERE LOUILLOT

COMMUNE ANGLET
ANNEES 2015-2016

LEGENDE:

-  Traitements chimiques
-  Traitements alternatifs actuels
(arrachage, tonte, mécanique manuel)



Carte typologie des espaces à entretenir

Des espaces déjà sans traitement chimique ...



Fond de plan geoportail, 2016

Etat des lieux des pratiques de desherbage sur le littoral

Commune Anglet
2016

- Traitements chimiques
- Traitements alternatifs (tontes, tailles)



PHASE 1 : CONNAITRE

CE QUI A ÉTÉ REALISÉ POUR ETABLIR LE DIAGNOSTIC :

- **Travail de terrain avec les équipes municipales** (élus et techniciens) pour **co-construire un état des lieux de toutes les pratiques communales** de gestion et d'entretien des espaces (phyto, tonte, taille, arrosage, zones à risques élevés, etc...).
- **Définition de zones à risques élevés** (imperméabilité des sols, zone fréquentée et point d'eau à proximité ou connecté) où des changements de pratiques devront intervenir, en lien aussi avec les obligations réglementaires.



PHASE 2 : Axe Concerter/Améliorer
Plan de gestion différenciée
4,5 mois



PHASE 2 : AMELIORER

Co-construction des améliorations liées aux techniques alternatives avec les équipes communales : curatives, préventives, ré-aménagement d'espace et élaboration de croquis ou esquisses.

Définition d'un plan de gestion différenciée adapté aux typologies et aux usages des espaces : tonte, taille, plantation, désherbage, fréquence d'entretien, cartographies sectorisées, etc...

Avec **un effectif constant du personnel communal, importance de l'évolution de nos pratiques (gain de temps).**

Plan de gestion existant depuis plusieurs années = base de travail intéressante.



PHASE 2 : AMELIORER

- **Détermination des critères/outils de suivi** : consommation des produits chimiques, temps passés sur les espaces (astech, ...)
- **Investissement en matériel « zéro phyto »** : matériel électrique, thermique, autres... 25 000 € (participation de l'AEAG).
- **Plan de formations/sensibilisations des agents aux nouvelles pratiques** : sensibilisation au zéro phyto avec Territori, formations techniques sur l'utilisation des nouveaux outils, ...
- **Sensibilisation pour les élus avec Territori.**



Exemple d'axe d'amélioration

« Tontes raisonnées »

- **Baisser les volumes et les fréquences de passage** sur certains espaces avec suivi en continu.
- **Tous les espaces ne sont pas concernés**, il faut faire des essais et se réajuster d'une année à l'autre.



Exemple d'axe d'amélioration

« Palette végétale »





PHASE 3 : Axe Partager/ Agir/ Suivre Communiquer vers tous les publics 20 mois

fin de l'accompagnement de Territori au bout de 4 mois puis suivi par les Services Environnement/ Espaces Verts



PHASE 3 : PARTAGER

- Importante communication
- Identité à travers un logo décliné sur tous les supports de communication





PHASE 3 : PARTAGER

Campagne de communication sur les affichages publicitaires de 2m²



Création d'affiches pour les espaces d'accueil de la mairie

PHASE 3 : PARTAGER

Création d'un dépliant papier (flyer) diffusé dans les boîtes à lettres

Le zéro pesticide, une obligation pour tous

Jugés longtemps indispensables, les produits phytosanitaires sont désormais interdits pour protéger notre santé et notre environnement.

La Ville d'Anglet entretient tous les espaces verts municipaux (jardins, massifs, stades, cimetières, bas-côtés...) sans produits chimiques.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'interdiction d'utiliser des pesticides pour le jardin s'applique aussi aux particuliers.

Ce document vous apporte quelques conseils utiles pour devenir un jardinier responsable, respectueux de la nature.

Le zéro pesticide, c'est bon pour...

- **La santé du jardinier**
Les pesticides, omniprésents dans les jardins, présentent des risques pour la santé.
- **La qualité et le goût**
Des fruits et légumes naturels sont plus savoureux et ont une meilleure valeur nutritive.
- **La planète**
Les produits chimiques polluent les eaux souterraines, appauvrissent les sols et provoquent la disparition de certaines espèces animales et végétales.

1 Je choisis des plantes adaptées

Pour jardiner sans produits chimiques, pensez à choisir des plantes adaptées au sol, au climat et aux conditions locales.

Exemples d'arbres et arbustes :
pommier, figuier, chêne (vert, tauzin, pédonculé), arbrousier, troène, sorbier, tilleul, teucrium.

Exemples de fleurs :
Iris, jonquille et primèvre (printemps).
Sédum, verveine, lavande, hortensia (été).
Bryère, graminées (automne).

2 J'attire les auxiliaires

Ces petits animaux et insectes (cloportes, lombrics, coccinelles, mésanges, abeilles, papillons, hérissons) se nourrissent des ravageurs. Ils participent à la reproduction des plantes et favorisent la fertilisation des sols.

Pour attirer ces auxiliaires :

- installez des nichoirs, des pierres et des haies pour les abriter,
- plantez des capucines qui éloignent les pucerons des autres plantations,
- réservez un coin du jardin, du potager ou une jardinière à une prairie fleurie naturelle, pour attirer les insectes pollinisateurs.

3 Je suis éco-l'eau

Jardiner au naturel, c'est aussi utiliser les ressources naturelles de manière raisonnée. Pensez à récupérer l'eau de pluie !

Sachez-le !

La Ville d'Anglet accorde aux particuliers anglois une prime sans conditions de ressources, plafonnée à 60 €, pour l'achat d'un récupérateur d'eau pluviale.

Contactez le 05 59 58 35 40.

4 Je fais du compost

Beaucoup de déchets alimentaires et de déchets verts sont une mine d'or pour le jardin ! Recyclés sous forme de compost, ils deviennent un terreau riche, 100 % naturel et gratuit.

Comment vous procurer un composteur ?

Contactez le Syndicat Bil Ta Garbi : 05 59 44 26 48
contact@biltagarbi.fr

5 Je cultive un potager biologique

Un coin potager demande un peu de technique, mais permet de savourer ses légumes.

En hiver, la terre doit être retournée puis enrichie de compost. Ensuite, couvrez-la avec du carton. Il évitera la levée de plantes au début du printemps et contribuera, en se désagrégant, à nourrir et faire vivre le sol.

Au printemps, faites vos plantations sur votre terrain préparé. D'une année sur l'autre, changez-les de place dans le potager (rotation des cultures), pour limiter la propagation de maladies et l'appauvrissement du sol.

6 Je paille sans modération

Le paillage consiste à recouvrir, avec des matières végétales, l'espace entre les plants pour :

- éviter la pousse d'herbes indésirables,
- limiter l'arrosage,
- favoriser la fertilité du sol.

Exemples de types de matières végétales :
mélange de résidus de tontes et feuilles mortes, ou paille, écorces.

Pour aller plus loin :
www.jardiner-naturement.fr

6 GESTES pour jardiner sans pesticides

Aïssons ensemble pour préserver notre santé et la biodiversité



PHASE 3 : PARTAGER



Réunions publiques pour un échange concret avec les habitants de la commune



PHASE 3 : PARTAGER



« rencontres au jardin » pour échanger et discuter avec les particuliers dans leurs jardins privés ou sur les jardins familiaux de la commune



PHASE 3 : PARTAGER



Animations spécifiques envers le jeune public : temps de sensibilisation important des enfants d'écoles primaires qui doivent être impliqués dans la démarche au travers de présentation des nouveaux modes de gestion.



PHASE 3 : PARTAGER



Parcours éducatif environnement :
massif fleuri « zéro pesticide »
avec deux écoles en 2019

- Formation
- Rencontre métier
- Projet
- Plantation



Bilan de la démarche

**100 % ZERO PHYTO ATTEINT DEPUIS JANVIER 2019 A ANGLET POUR LE
TRAITEMENT DE TOUT SES ESPACES PUBLICS,
Y COMPRIS CIMETIERES ET STADES**

**LES AMELIORATIONS APPORTEES :
TRAITEMENT ALTERNATIF DES ESPACES
CHANGEMENT DE PRATIQUES, D'EQUIPES ET DE MATERIELS**

Des exemples...

ETAT DES LIEUX DES PRATIQUES DE DESHERBAGE DE LA COMMUNE D'ANGLET.

ANNEE 2016

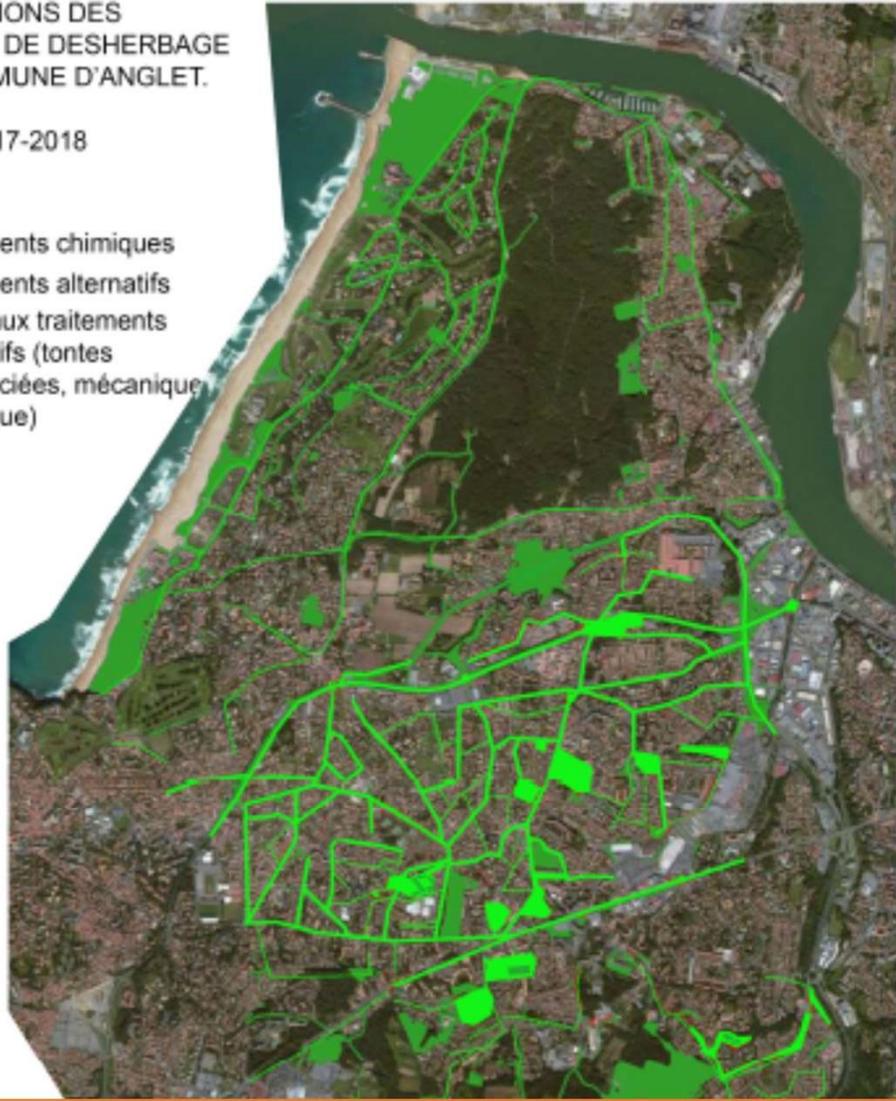
- Traitements chimiques
- Traitements alternatifs



AMÉLIORATIONS DES PRATIQUES DE DESHERBAGE DE LA COMMUNE D'ANGLET.

ANNEES 2017-2018

- Traitements chimiques
- Traitements alternatifs
- Nouveaux traitements alternatifs (tontes différenciées, mécanique, thermique)





ETAT DES LIEUX DES PRATIQUES DE DESHERBAGE DU CIMETIERE LOUILLOT

COMMUNE ANGLET
ANNEES 2015-2016

LEGENDE:

- Traitements chimiques
- Traitements alternatifs actuels (arrachage, tonte, mécan



AMÉLIORATION DES PRATIQUES DE DESHERBAGE DU CIMETIERE LOUILLOT

COMMUNE ANGLET
ANNEES 2017-2018

LEGENDE:

- Traitements chimiques
- Traitements alternatifs actuels (arrachage, tonte, mécanique manuel)
- Nouveaux traitements alternatifs (mécanique, thermique)

1 ETP a l'année pour l'entretien !



ESPACES DU LITTORAL NORD LONGUEUR DE BRANDES A SUPPRIMER POTENTIELLEMENT

- Espaces verts entretenus par le service Espaces Verts
- Haies entretenues sur l'espace littoral
- Brande de bruyère à conserver
- Brande de bruyère à supprimer potentiellement

Suppression de la brande

Réduire le volume des haies à tailler en réduisant leur largeur passer de 25 m à 10-12m ou 8 m



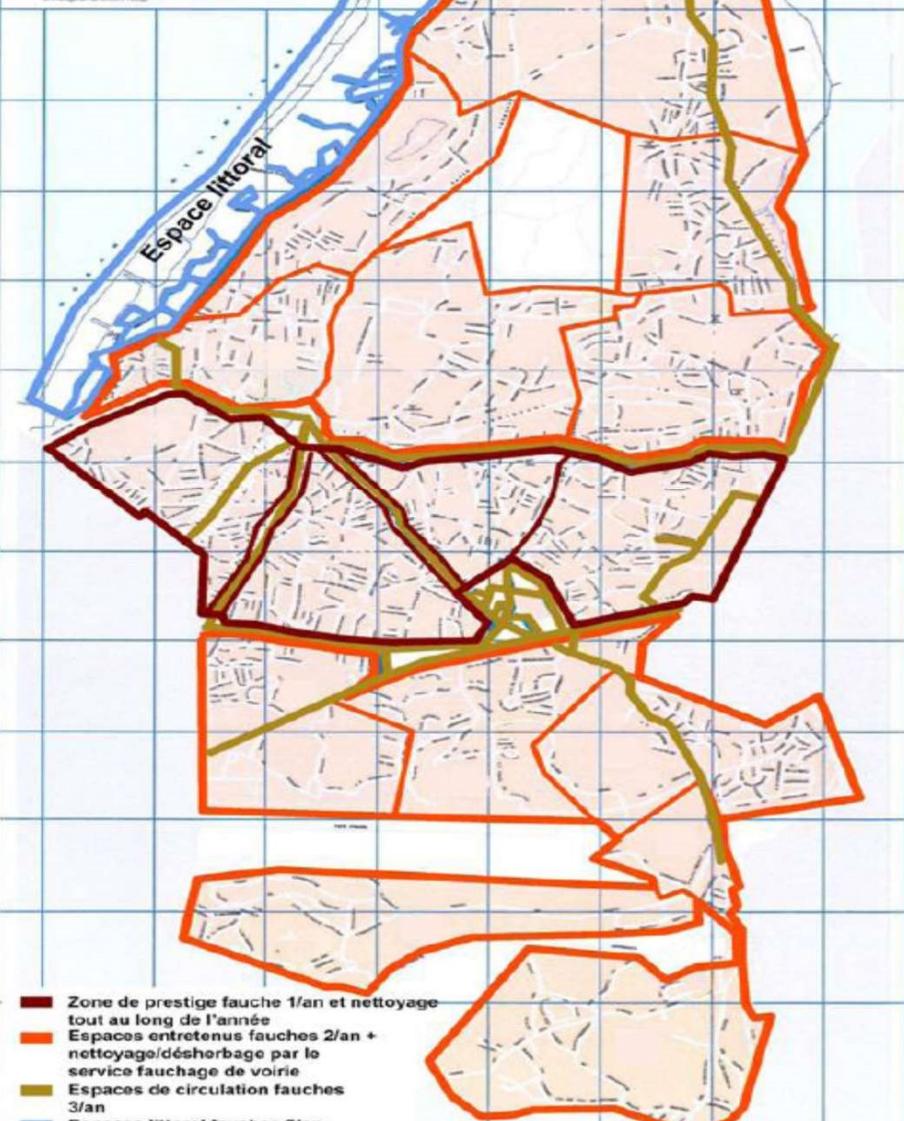
INVENTAIRE DES HAIES LITTORALES A REDUIRE SUR LES ESPACES BARRE ET CAVALIER

- Espaces verts entretenus par le service Espaces Verts
- Haies entretenues sur l'espace littoral
- Haies potentiellement à réduire

+ suppression de 95 jardinières hors sol

Gain du temps pour le désherbage des trottoirs 2 x/an sur 220 km de voirie

Zonage potentiel des services voirie de la ville d'Anglet



Plan de travail actuel des agents des espaces verts (regroupant aujourd'hui les équipes fauchage/voirie)

-  Zone de prestige fauche 1/an et nettoyage tout au long de l'année
-  Espaces entretenus fauches 2/an + nettoyage/désherbage par le service fauchage de voirie
-  Espaces de circulation fauches 3/an
-  Espaces littoral fauches 3/an

-  Zone de prestige fauche 1/an et nettoyage tout au long de l'année
-  Espaces entretenus fauches 2/an + nettoyage/désherbage par le service fauchage de voirie
-  Espaces de circulation fauches 3/an
-  Espaces littoral fauches 3/an

Le matériel en image



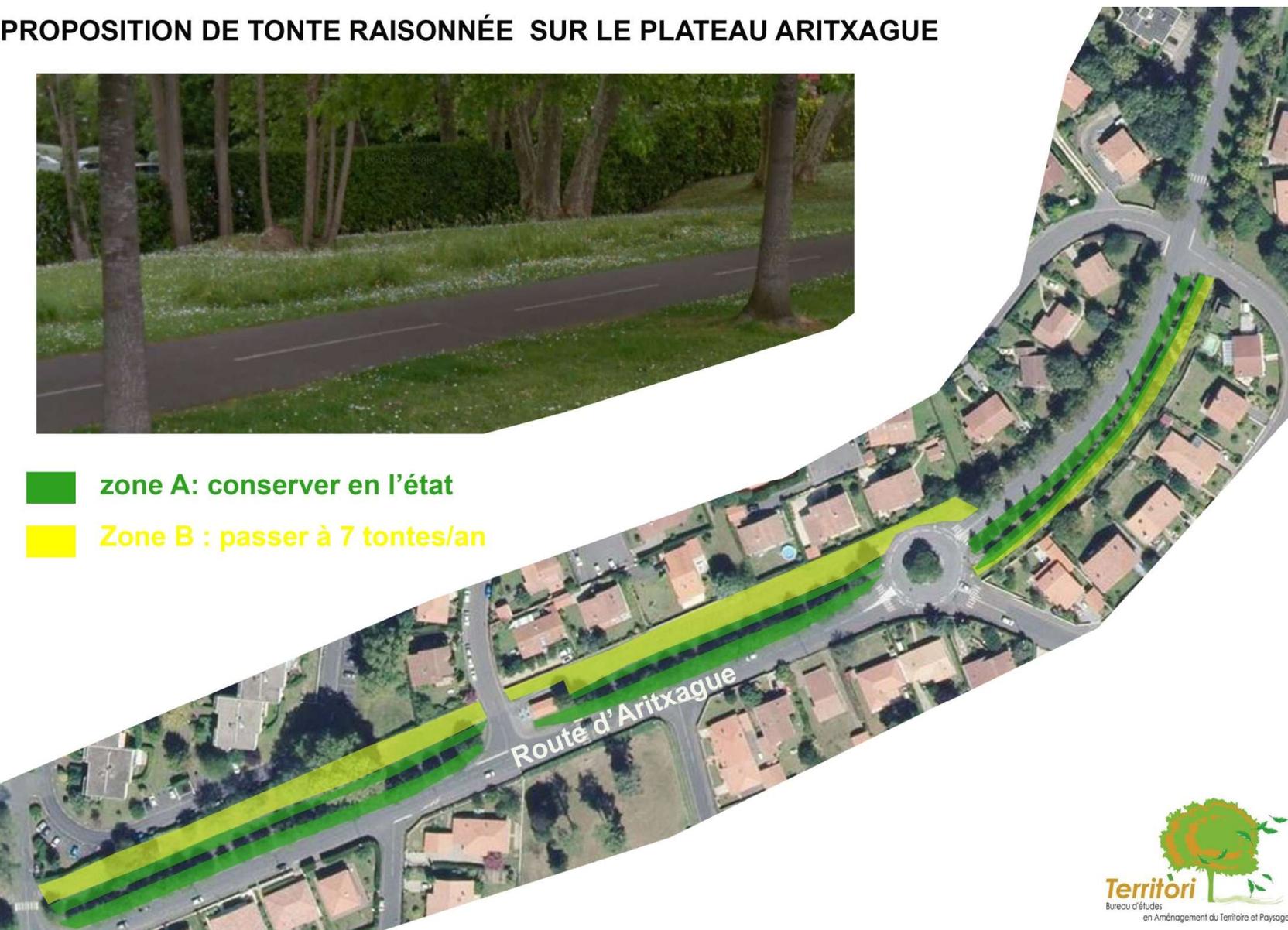
Du désherbage mécanique pour trottoirs et voirie en bon état adaptable sur appareil tractant



PROPOSITION DE TONTE RAISONNÉE SUR LE PLATEAU ARITXAGUE



-  zone A: conserver en l'état
-  Zone B : passer à 7 tontes/an



exemple

Gestion passée :

10 000m² tondus 15/an
en 1 journée de 7h et 1
agent

→ Soit 105 h /an

Gestion actuelle
raisonnée:

Passer à 5-7/an (en
fonction des conditions
climatiques)

→ Soit 56 à 70h / an

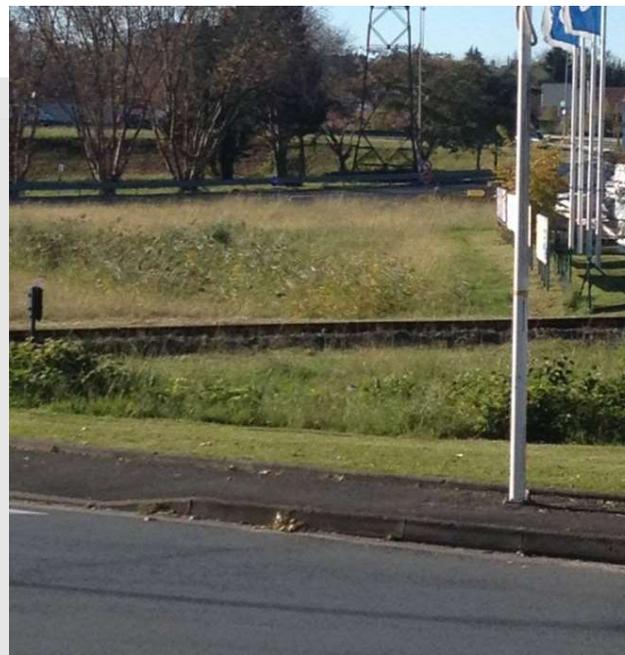
Giratoire Jorlis et Abords



Gestion passée :

10 fois / an (tonte + rotofil + souffleur)

→ 60h / an



Gestion actuelle:

5 fois / an (tonte et souffleur)

→ 30h / an



AU FINAL sur plusieurs sites : GAIN DE TEMPS

Lieux	Avant			Avec la tonte raisonnée		
	Nb Passage / an	Heures	Nb Agent	Nb Passage / an	Heures	Nb Agent
Aritxague	15	105	1	5-7	56 à 70 h	1
Manuel de Falla	15	90	1	5-7	32 à 40h	1
Ansbach	15	90	1	5-7	32 à 40h	1
Jorlis et abords	10	40 20	3 1	5-7	30	3 1
Parc de plaisance	15	67.5	1	De 15 à 3 selon les zones	26 à 32h	1
Hausquette	15	60	5	7	32h	5
		472.5h			208 à 244 h	



Pour conclure

CHANGEMENT DE REGARDS DES ELUS, DES AGENTS, DES CITOYENS AVEC LE TEMPS

Subsiste encore la problématique des trottoirs « mauvaises herbes » et des espaces qualifiés de « délaissés » - Adhésion 100 % reste utopique